SENAT DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE 1996-1997

Commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES AUDITIONS

Vendredi 30 mai 1997

SOMMAIRE

AUDITION DE M. FAUSTIN TWAGIRAMUNGO, ANCIEN PREMIER MINISTRE DU RWANDA

(Orateurs: MM. Twagiramungo, Mahoux, Mme Willame-Boonen, M. Jonckeer, Mmes Thijs, Dua, MM. Destexhe, Caluwé, Verhofstadt, Hostekint, Anciaux et Mme Bribosia-Picard.)

Le *Compte rendu analytique* des auditions qui se déroulent à huis clos est distribué uniquement aux membres de la commission

PRESIDENCE DE M. SWAELEN, PRESIDENT

La réunion est ouverte à 10 h 10 m.

AUDITION DE M. FAUSTIN TWAGIRAMUNGO, ANCIEN PREMIER MINISTRE DU RWANDA

M. le Président.— Nous avons comme invité l'ancien premier ministre du Rwanda, M. Twagiramungo. Je voudrais lui demander de prêter serment.

— M. Twagiramungo prête serment.

M. le Président.— Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. La commission s'intéresse au génocide et à l'assassinat des dix para-commandos. Je crois savoir que les 6 et 7 avril 1994, vous étiez sur place et que d'ailleurs vous avez failli être une des premières victimes du génocide. Vous étiez premier ministre, pouvez-vous nous expliquer comment les événements se sont passés ?

M. Twagiramungo.— L'attentat a eu lieu le soir vers 20 h 30 m. Le président revenait d'un sommet des chefs d'Etat des Grands Lacs. Le dossier rwandais n'était pas à l'ordre du jour. On y discutait du Burundi. Le soir de l'attentat j'étais chez moi. On était habitué au bruit des grenades. Mais ce jour-là, nous avons entendu un énorme bruit. Nous n'étions pas trop inquiets car la violence était courante à Kigali.

La radio RTLM a annoncé que l'avion du président avait été abattu. Je n'avais pas l'habitude d'écouter cette radio car elle émettait des propos peu favorables à mon égard. Je me suis dit que cette nouvelle n'était pas vraie et qu'elle était destinée à exciter les gens.

J'ai essayé de contacter les responsables et notamment le secrétaire particulier du président mais je n'ai jamais eu de réponse. J'ai alors contacté les ministres des partis de l'opposition qui. m'ont confirmé la nouvelle. Vers 23 heures des journalistes m'ont contacté afin que je fasse une déclaration, ce que je n'ai pas voulu faire parce que je n'étais pas encore sûr de la réalité de la nouvelle.

Vers 23 h 30 m - 24 heures, l'ambassadeur du Rwanda à Paris m'a annoncé l'assassinat du président Habyarimana. Cette nouvelle m'a été confirmée par notre ambassadeur à Bujumbura.

A ce moment-là, j'étais convaincu que le président et son homologue burundais venait d'être assassinés.

Je n'avais pas encore assumé mes responsabilités de premier ministre mais je me considérais néanmoins comme un homme officiel. J'ai téléphoné à Mme Uwilingiyimana pour lui demander que faire. Il a été décidé d'émettre un message à la nation. Ce n'était toutefois pas possible pendant la nuit et nous avons décidé de la faire à 5 heures du matin. Nous avons également convenu de contacter le général Dallaire afin d'avoir une escorte.

Après cela, j'ai téléphoné à M. Booh Booh qui m'a confirmé l'accident et m'a signalé qu'il venait de recevoir le colonel Bagosora qui lui avait annoncé qu'il fallait mettre en place un comité de crise. J'ai demandé à Booh Booh s'il s'agissait-là d'un coup d'Etat. M. Booh Booh m'a répondu qu'il avait essayé de décourager le colonel Bagosora en lui indiquant que les accords d'Arusha restaient prépondérants et que Mme Agathe devait pouvoir assumer ses responsabilités.

Le colonel Bagosora ne voulait pas de Mme Agathe qu'il jugeait incapable. Ce n'était pas mon opinion.

J'ai encore reçu des coups de fil de Kigali et de l'étranger. J'ai aussi été contacté par des journalistes de la BBC en vue de faire une déclaration que je n'ai pas voulu faire. Je suis resté là jusqu'au matin. Vers 4 h 45 m, j'ai entendu des tirs assez nourris en provenance de la résidence de Mme Agathe. A ce moment-là, je me suis remémoré les événements des 4 et 5 septembre 1990 et je dois vous dire qu'à la maison c'était la pagaille et que nous nous demandions où nous pouvions nous cacher.

C'est assez difficile à dire mais j'étais gardé par les Bangladais qui, dès les premiers coups de feu, se sont précipités dans ma maison pour se cacher. Ils m'ont dit que si on tirait sur moi, ils n'avaient pas le droit de me défendre et qu'ils n'avaient pas reçu l'ordre de répliquer aux gens qui me tireraient dessus. Je me suis demandé quelle était la valeur de la MINUAR. De plus, j'étais un privilégié et je me suis demandé ce qui allait se passer pour les simples citoyens.

Nous nous sommes donc cachés et, vers 8 heures, j'ai appris via un coup de téléphone d'un cousin que les ministres arrêtés le matin avaient été exécutés dans le camp militaire de la garde présidentielle. J'ai immédiatement téléphoné à Mme Agathe qui m'a enjoint de ma sauver car on allait me tuer. Je me suis sauvé chez mon voisin américain qui lui-même avait très peur. Il a contacté l'ambassade américaine qui lui a répondu que je devais quitter cette maison car je constituais un réel danger.

Il m'a permis de téléphoner moi-même à l'ambassadeur américain qui m'a demandé de pouvoir reparler à mon voisin. Ce dernier m'a ensuite dit que je pouvais rester quelque temps et m'a caché dans un débarras.

Trois quarts d'heure après, il m'a annoncé qu'on venait me chercher. Mon neveu et deux gendarmes sont effectivement venus me chercher au moyen d'un véhicule blindé de la MINUAR. Quand j'ai voulu rentrer dans le véhicule, celui-ci était plein à craquer car les Bangladais s'y étaient déjà engouffrés Ils m'ont pris sur leurs genoux et m'ont emmené au QG de le MINUAR.

J'ai ensuite suivi les militaires belges jusqu'à Nairobi. Je n'avais aucune nouvelle de ma famille. Je préfère ne pas parler ici du calvaire et des souffrances qu'ont endurés mes enfants et mon épouse. Je crois que c'est mieux.

J'ai enfin été rapatrié vers la Belgique et je veux remercier le peuple belge de m'avoir hébergé.

Voilà comment tout cela s'est passé mais je ne peux pas tout raconter.

Je ne pensais pas que les choses allaient tourner de cette manière. On aurait pu enterrer le président Habyarimana avec les honneurs d'un président et voir ensuite ce qui allait se passer. Mais les extrémistes n'ont pas voulu que cela se passe ainsi.

M. le Président. — Y avait-il un climat anti-Belge généralisé ou limité ?

Y avait-il des menaces spécifiques contre les Belges ou contre la MINUAR?

Avez-vous eu connaissance d'une préparation systématique d'une nouvelle guerre civile ou d'un génocide ?

M. Twagiramungo. —Je connais bien ces questions parce que j'ai suivi les travaux de cette commission.

Je ne suis pas spécialiste en sémantique mais lorsque l'on parle de climat anti-Belge généralisé cela signifierait qu'il règne une tension très forte contre l'ensemble des Belges qui travaillent au Rwanda. Or ce n'était pas le cas à l'égard des coopérants.

Le rapport du groupe ad hoc contient de nombreuses anecdotes concernant les menaces contre les Casques bleus, belges en particulier. Pourtant, à l'époque, j'ai rencontré l'ambassadeur belge à Kigali et le général Dallaire et ni l'un ni l'autre ne m'en ont parlé.

Ceci ne signifie pas que des particuliers n'étaient pas opposés à la présence des Casques bleus, spécialement les extrémistes du CDR et du MRND qui se référaient à des cassettes de RTL où Jean Gol défendait le FPR. Les gens disaient aussi que les Belges les apprécient permettant l'ouverture d'un bureau du FPR à Bruxelles. Cependant, ces opinions n'étaient pas partagées par tous.

Je mentirais en disant qu'il n'y avait pas un climat de reprise de la guerre. Les deux parties se préparaient à la guerre à partir du mois de janvier 1994. Le FPR, qui occupait le meilleur bâtiment du Rwanda à Kigali, dans les vingt-quatre heures, a creusé des tranchées autour de son cantonnement. L'effectif du bataillon s'est peu à peu accru au point d'être finalement multiplié par huit.

Dans le cadre de missions de bons offices, à chaque fois que l'on posait la question au FPR de savoir s'il préparait la guerre, il ne le niait pas mais se justifiait en invoquant les préparatifs de guerre de l'autre camp. Un colonel de FPR m'a dit que la préparation militaire répondait aux pressions des ambassades des USA, de la Belgique et de la nonciature pour faire entrer la CDR dans le parlement de transition alors que ce parti n'avait pas signé le code d'éthique politique contenu dans les accords d'Arusha.

Les députés du FPR ne se sont pas présentés le 1er janvier au parlement pour la prestation de serment du président.

Il faut être prudent quand on répond à des questions sur la préparation, la planification ou la préméditation d'un génocide. Personne ne nie que l'extermination du peuple juif ait été planifiée par le régime hitlérien. On ne peut cependant pas instaurer de parallélisme entre le Rwanda d'aujourd'hui et l'Allemagne de 1939. Les gouvernements rwandais ne sont pas des gouvernements hitlériens. Ceux qui affirment que le génocide a été planifié doivent cesser de spéculer et apporter des preuves.

Il n'y a pas eu de planification de l'extermination des Tutsis. Il n'y a pas de plan d'extermination des Tutsis, mis en œuvre depuis 1959. Je suis Rwandais et je combats pour une cause que je crois juste. Je suis un démocrate et refuse l'impunité. Certains m'accusent même d'être proche du FPR. Mais j'affirme qu'il n'y a pas eu de préméditation à l'extermination des Tutsis. Il y a eu une incitation à assassiner les opposants au régime. Il y a eu une planification de l'élimination des opposants, parmi lesquels des Tutsis. Ne croyez pas que j'ai la moindre envie de protéger ceux qui veulent me tuer.

Il y a eu un génocide, mais il n'était pas planifié. Les médias ont joué évidemment un grand rôle dans l'incitation au meurtre. RTLM a dit: "Tuez, n'épargnez personne". Au Rwanda, il y a une culture séculaire de l'impunité.

Il faut aussi tenir compte des distributions d'armes, du recrutement des milices et de la tolérance vis-à-vis des menaces que ces milices exerçaient. Le gouvernement a manqué d'autorité envers les assassins. Le meurtre du président du Burundi en octobre 1993 a engendré une certaine méfiance des Rwandais à l'égard des Tutsis. Si vous y ajoutez l'assassinat du président rwandais, vous obtenez la liste des éléments qui ont mis les tueurs dans un climat propice aux massacres.

Nous étions constamment exposés. Si nous avions eu conscience d'une planification, nous l'aurions signalée. J'ai moi-même demandé au président d'interdire RTLM mais il m'a répondu qu'il fallait respecter la liberté d'information. Cette radio dépassait cependant les bornes et nous insultait sans cesse.

Il faut aussi faire la différence entre l'Etat et le "réseau" qui comprend les escadrons de la mort et l'Akazu. Les gens de "réseau" doivent être arrêtés et punis.

M. le Président.— Disposez-vous de chiffres crédibles concernant la nombre de victimes ? Parmi celles-ci, faut-il distinguer les Tutsis, les Hutus modérés et les victimes du FPR ? Quelles sont les autorités, les personnes et les groupements qui sont responsables des massacres ?

M. Twagiramungo.— Il existe différentes sources. Les premiers chiffres ont été, curieusement, avancés par la CIA Plusieurs auteurs ont aussi fourni une estimation mais ils ne se sont pas basés sur une enquête fiable

Le FPR a d'abord fait état de 500 000 personnes, puis de 300 000 avant d'en arriver à un million. Certains prétendent qu'il s'agit d'un million de Tutsis, d'autres affirment que ce nombre englobe les Tutsis et les Hutus modérés.

Nous pensons que la bonne fourchette s'étend de 500 000 à un million. Tous ces gens n'ont pas seulement été tués par la garde présidentielle. Le FPR a aussi une part de responsabilité. Depuis son arrivée au pouvoir en avril 1994, il ne s'est pas comporté comme un ange. Nous avons adressé de nombreuses lettres de dénonciation de la situation au rapporteur spécial de la commission des Nations Unies à Genève. Il est clair que le FPR a massacré beaucoup de gens dans les régions où il était bien implanté, notamment à Kigali. Je pourrais vous fournir des informations supplémentaires à huis clos, si la discrétion et ma sécurité étaient assurées.

J'ai souvent été gêné par le vocabulaire utilisé ici et la distinction faite entre Hutus et Tutsis. Nous voulons une réconciliation. Je ne vois donc pas pourquoi vous divisez la population rwandaise. Nous pensons que des Rwandais ont été assassinés par d'autres Rwandais. La distinction fait croire qu'une ethnie a été visée et pas l'autre. Lorsque nous avons voulu enterrer les restes des cadavres de Rwandais découverts non loin de l'hôpital de Kigali, certains ministres ne voulaient pas que les Hutus soient enterrés à la même date que les Tutsis. Nous avons insisté et, finalement, l'enterrement a eu lieu le même jour.

Il n'y a pas de distinction entre Hutus et Tutsis. Des Rwandais ont été victimes de criminels, du FPR, de la garde présidentielle et des Interahamwes.

- M. Mahoux (PS).— Vous travaillez maintenant à tenter de réconcilier les Rwandais et c'est normal. Notre travail de commissaires est de faire la clarté sur l'assassinat des 10 paracommandos et la préparation du génocide. Vous nous dites qu'on a tué les opposants au régime. C'est une analyse politique des assassinats et de la préparation du génocide. Pensez-vous qu'il y avait au Rwanda en 1994 800 000 ou 1 000 000 d'opposants au régime, parmi lesquels se trouvaient des vieillards, des femmes, des enfants ?
 - M. Twagiramungo. Les opposants politiques au régime dépassaient de loin les 800 000.
 - M. Mahoux (PS).— Les opposants organisés, c'est à dire ayant une structure politique ?
- M. Twagiramungo.— Vous semblez viser les opposants ayant des responsabilités au niveau politique. Mais les adhérents au parti n'avaient pas tous des responsabilités. Quand aux meurtres des enfants et des vieillards, je vous ai signalé les éléments qui ont incité les Rwandais à entrer dans cette machination. J'étais opposant et je n'ai jamais cru que cela mènerait au massacre de mon neveu de 8 ans et de mon frère, simplement parce qu'ils avaient des relations avec un opposant.
- M. Mahoux (PS).— Nous avons beaucoup lu sur la préparation du génocide. Ces documents font appel à la haine, au massacre et à l'extermination ethnique. Contestez-vous ces documents ? Certains incitent à l'agression contre les Belges de la MINUAR.

- M Twagiramungo.— Je n'ai jamais eu connaissance de ces documents. Je ne conteste pas leur existence. Je n'ai pas connaissance de listes. De toute manière, ces listes font mention de quelques centaines de personnes. Cela ne donne pas une indication quand à la suppression systématique d'une partie de la population rwandaise II faut se méfier des documents de diversion qui sont publiés dans certains livres. Moi, je veux dire ce qui est vrai.
- M. Mahoux (PS).— Vous avez mis en contact Jean-Pierre avec les autorités de l'ONU. Pouvez-vous nous expliquer les circonstances dans lesquelles vous avez rencontré Jean-Pierre ? Comment avez-vous interprété les propos de Jean-Pierre ?
- M. Twagiramungo.— Jean-Pierre m'a été présenté par un membre de mon parti. Il voulait donner des informations sur les caches d'armes. J'ai fait part de cela à Booh Booh qui m'a mis en contact avec le général Dallaire. Jean-Pierre voulait négocier les caches d'armes contre un sauf conduit pour quitter le Rwanda. Dallaire m'a fait rapport pour me dire que New York ne veut pas donner un sauf conduit à Jean-Pierre en contrepartie de la désignation des caches d'armes. C'est tout ce que je sais. Certaines personnes croient que Jean-Pierre est une personnalité importante. Je ne sais pas où il est actuellement.
- M. Mahoux (PS).— Jean-Pierre refusait d'être complice de la planification de l'assassinat des Tutsis. Ces dires ont été rapportés par plusieurs témoins.
- M. Twagiramungo.— C'est exact. On dit que Jean-Pierre est un Tutsi membre des milices. Il ne voulait pas participer au massacre. Il voulait que les armes soient prises par la MINUAR. Beaucoup de personnes étaient effrayées par la distribution des armes et ne voulaient pas participer au massacre.
- M. Mahoux (PS).— Jean-Pierre a parlé de projet de massacrer plus de mille Tutsis en vingt minutes. N'est-ce pas de la planification ?
- M. Twagiramungo.— La planification dont vous parlez existe-t-elle à l'égard des Tutsis ou des opposants ?
- M. Mahoux (PS).— Sur les listes en notre possession ce sont des opposants. Les témoignages de l'entourage du général Dallaire vont dans le même sens.
- M. Twagiramungo.— Jean-Pierre ne m'a pas fait part de listes. Il faut certainement une extraordinaire planification pour assassiner 1 million de personnes en vingt minutes.
 - M. Mahoux (PS).— Non, je parle de 1000 à 1800 personnes en vingt minutes.
- M. Twagiramungo.— Il faut se poser la question de la crédibilité de Jean-Pierre et de ses niveaux de prise de décision et de participation.
- M. Mahoux (PS).— Avez-vous eu des contacts avec notre ambassadeur et des personnalités à Bruxelles ou au Rwanda.

M. Twagiramungo.— Bien sûr. Je rencontrais régulièrement l'ambassadeur Swinnen.

Mme Willame-Boonen (PSC).— Lors de son témoignage, Mme Braeckman nous a indiqué qu'en décembre 1993, Mme Agathe, lui a fait part de son inquiétude au sujet d'un plan d'empoisonnement des Casques bleus belges. Qu'en savez-vous ?

En ce qui concerne la planification du génocide, Mme Des Forges en voit pour preuve le fait que, très rapidement, c'est-à-dire le 7 ou 8 avril, des responsables communaux ont participé à des massacres dans des villes et villages éloignés de Kigali. Qu'en pensez-vous ?

Pouvez-vous également nous donner votre opinion sur le degré de responsabilité du président dans le blocage du processus d'Arusha et dans les massacres de 1993 qui ont conduit au génocide ?

M. Twagiramungo.— Le président, en tant que signataire des accords de paix d'Arusha, a sa responsabilité engagée dans leur non-mise en application. Ceci doit être toutefois mis en relation avec sa perception des agissements de l'autre belligérant.

Dans ce cadre, il y a eu des manœuvres dilatoires. Il n'en reste pas moins vrai que sa responsabilité est engagée.

En ce qui concerne les massacres, il y a toujours eu un climat à Kigali qui laissait supposer l'existence d'escadrons de la mort dirigés par le réseau duquel le président faisait partie. Je ne dispose toutefois pas d'éléments probants si ce n'est le témoignage d'un certain Janvier qui a prétendu que des réunions s'étaient tenues. Je suppose que Mme Des Forges vous a précisé qui était Janvier et quelle crédibilité on pouvait accorder à son témoignage.

Au sujet des massacres exécutés par des conseiller communaux et des bourgmestres tout de suite après l'attentat, je peux dire que j'en ai été le témoin à Kigali. La situation n'était pas aussi systématique dans d'autres préfectures telles que Butare et Kibuye où les tueries ont commencé plus tard. Le travail de RTLM était regrettable mais extraordinaire dans sa capacité d'inciter ces responsables communaux à tuer.

Sans vouloir contester le témoignage de Mme Des Forges, je crois qu'il faudrait préciser exactement où et quand les massacres ont été commis.

En ce qui concerne le plan d'empoisonnement des Casques bleus belges, c'est par vos travaux que j'en ai entendu parler pour la première fois. Je rencontrais Mme Agathe trois fois par semaine et étais quotidiennement en contact téléphonique avec elle.

Elle aurait donc préféré se confier à Mme Braeckman. Je n'ai jamais entendu parler de ce plan et si cela avait été le cas, j'aurais immédiatement contacté l'ambassadeur Swinnen. Je me demande d'ailleurs pourquoi Mme Agathe ne l'a pas fait.

M. Jonckheer (Ecolo).— Au cours de votre introduction, vous nous avez dit qu'à Kigali et peut-être dans l'ensemble du pays, une tension régnait depuis janvier 1994 et qu'on se

préparait, des deux côtés, à une nouvelle guerre. Si c'est exact, cette situation ne correspond pas à l'hypothèse de base qui sous-tendait à la fois les accords d'Arusha et la définition de la mission de la MINUAR.

Je voudrais vous interroger sur la thèse selon laquelle les choses étaient en fait moins claires que cela et qu'il y avait des hauts et des bas. On nous a dit que la situation était finalement assez calme jusque début avril et que, même après l'assassinat de deux ministres en février, la situation s'était normalisée. La conclusion politique de cette thèse était que la seule chose possible consistait à accélérer la mise en œuvre des accords d'Arusha et d'assurer la mise en place du gouvernement de transition.

Si vous êtes convaincu que la dominante était la préparation d'une guerre dès janvier 1994, il faut en tirer la conclusion que le mandat de la MINUAR devait être substantiellement revu. Qu'en pensez-vous ?

M. Twagiramungo.— Quand la MINUAR est arrivée au Rwanda, tout le monde croyait que le mandat était précis, qu'elle protégerait la population et interviendrait pour arrêter une éventuelle guerre. Nous n'avons pas fait la différence entre ce que les gens de l'ONU appellent les chapitres 6 et 7.

La MINUAR connaissait ce climat. Je rappelle les assassinats de dirigeants politiques qui ont débuté en 1993. En mai 1993, un leader politique du MDR a été assassiné, puis deux autres, et ainsi de suite.

Ces assassinats ont eu lieu dans Kigali après la mort du président du CDR.

Le 20 février nous avons organisé difficilement une manifestation-meeting grâce à l'aide de la MINUAR et des Casques bleus belges. Ce jour-là, six de nos membres ont été tués par les Interahamwes. Des incidents ont aussi été fomentés pour empêcher le FPR d'entrer dans Kigali. Il y avait donc des signes clairs mais la mission de l'ONU, dont le responsable était M. Booh Booh, n'a pas bien estimé la situation. Il aurait fallu changer le mandat et se placer résolument dans le cadre du Chapitre VII.

M. Jonckheer (Ecolo).— Si votre hypothèse est correcte et que la situation n'est pas sereine, ce que confirme d'ailleurs le rapport spécial des Nations Unies de août 1993, avez-vous insisté auprès de M. Booh Booh pour ce changement de mandat ?

M. Twagiramungo.— Je lui ai dit que la MINUAR me semblait avoir adopté un profil trop bas. Comme la MINUAR n'intervenait pas dans les bagarres qui éclataient à Kigali, les gens avaient l'impression que, pour certains, la mission de la MINUAR consistait surtout à faire du tourisme en uniforme. Les tentatives de changement de mandat, qui n'ont commencé qu'en avril '94, ont échoué. Nous, en tant que responsables politiques rwandais, nous étions impuissants.

Beaucoup ont cru qu'une fois l'accord d'Arusha signé, il n'y aurait plus de danger au Rwanda et que les signataires étaient tous de bonne foi. Cela a amené à une mauvaise perception du

problème par l'ONU et au choix d'un mandat insuffisant pour la MINUAR. Nous avons réclamé de la protection pour les victimes, nous ne l'avons pas obtenue.

En avril, lorsque la MINUAR aurait pu manifester enfin sa force, défendre les victimes contre les assassins, elle ne l'a pas fait, elle s'est retranchée derrière son mandat, a procédé à l'évacuation et a disparu. En somme, on a évacué les Européens et on a laissé les victimes africaines.

M. Jonckheer (Ecolo).— Quand avez-vous conclu que les accords d'Arusha ne seraient jamais appliqués ?

M. Twagiramungo. — Le 5 janvier 1994, lors de la prestation de serment du président, j'avais encore un espoir de les voir se concrétiser. Mais le FPR a refusé de participer ensuite aux prestations de serment des députés. On a assisté à la dislocation des partis, puis au combat de la CDR pour participer au parlement sans avoir signé le code d'éthique politique. Le FPR a juré à ce moment-là que l'introduction de la CDR au parlement équivaudrait à une déclaration de guerre. J'ai donc été convaincu dès lors que les accords d'Arusha ne seraient jamais appliqués.

Le chef de cabinet du président rapporte que celui-ci aurait dit à Dar-es-Salam que le gouvernement de transition serait installé le samedi, dès son arrivée au Rwanda avec ou sans la CDR. Nous ne saurons jamais si c'était vrai puisqu'il est mort.

Dès février, ma conviction était faite.

- M. Jonckheer (Ecolo).— Avez-vous fait part à l'ambassadeur Swinnen de votre évaluation de la situation ?
- M. Twagiramungo.— Non j'ai discuté de ce dossier avec Mme Uwilingiyimana Elle se plaignait d'avoir le pouvoir, sans pouvoir l'exercer. Elle se demandait si, en fin de compte, elle finirait par disposer du pouvoir ou s'il serait confisqué à terme soit par le MRND soit par le FPR.

Je ne sais pas si elle a communiqué son analyse de la situation à l'ambassadeur Swinnen.

- M. Jonckheer (Ecolo).— Mme Alison Des Forges fait état d'une réunion d'officiers supérieurs de l'armée rwandaise dans la nuit du 7 au 8 avril qui aurait eu comme résultat un appel à la Communauté internationale contre la tentative de coup d'Etat du colonel Bagosora. Avez-vous eu des contacts avec ces officiers hutus modérés ? Avez vous fait appel à la Communauté internationale ? Etes vous intervenu auprès du général Dallaire et de M. Booh Booh pour éviter le départ des Casques bleus ?
- M. Twagiramungo.— Le général Dallaire était très déçu après la disparition de treize c'est le chiffre qu'il a cité Casques bleus belges abattus. Il constatait que l'on tuait et qu'il n'y pouvait rien. Le retrait des Casques bleus belges a aggravé son abattement. Il m'a conseillé de quitter le quartier général car avec, le départ des Belges, il ne pouvait plus assurer la sécurité.

Je ne veux pas discuter de l'attitude de M. Booh Booh ici, mais j'ai eu l'impression qu'il ne connaissait pas grand chose au fonctionnement des Nations Unies. Il avait été envoyé comme représentant spécial car, aux Nations Unies, on croyait que ce serait une affaire facile. Du point de vue des décisions, il me paraissait clair qu'il y avait des conflits entre le général Dallaire et M. Booh Booh.

Je ne connais pas le numéro de téléphone de Bagosora et je ne tenais surtout pas à ce qu'il sache où je me trouvais. J'ai cependant téléphoné à un autre colonel qui m'a assuré que tout était organisé pour éviter le massacre des personnes.

Lorsque j'ai eu un entretien avec l'ambassadeur des Etats-Unis pour lui demander protection, je lui ai aussi demandé de faire quelque chose pour éviter la catastrophe.

J'ai aussi téléphoné à l'ambassadeur Swinnen mais je ne l'ai jamais obtenu en ligne. Je n'ai pas pu contacter non plus les officiers dont vous avez parlé. On m'a dit qu'ils étaient tous absents car ils étaient en réunion à l'état-major. J'ai donné de nombreux coups de fil à des responsables politiques pour tenter de calmer la situation. J'ai même pris contact avec le PFR. Mais plutôt que de calmer la situation, dès l'après-midi du 7, le PFR avait pris la décision de reprendre le combat qui ne s'est terminé qu'en juillet 1994. Certains avaient un intérêt évident à poursuivre la guerre.

Je voulais que le MRND puisse choisir un président, conformément aux accords d'Arusha. Je ne voulais pas qu'il entre dans un engrenage menant à la guerre.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais).— M. Twagiramungo a surtout exposé la situation dans la période précédant le génocide. Il a déclaré que le FPR a également commis de nombreux attentats durant cette période. Avant-hier Mme Els de Termmerman a déclaré qu'on lui a demandé à l'époque de faire un rapport sur ces attentats, mais elle n'en a en fait jamais trouvé trace. La question est de savoir si vous avez des preuves de ces attentats.

Le gouvernement a exercé des pressions sur le président rwandais pour qu'il exécute intégralement les accords d'Arusha. Quelle était votre attitude à l'égard de ces pressions belges et de la décision de la Belgique d'envoyer des groupes au Rwanda?

M. Twagiramungo.— Quand les gens nous demandent si nous avons des preuves, c'est une façon de nous demander si nous faisons partie de la même civilisation. Pour eux toute image qui n'est pas diffusée par la télévision n'existe pas. Nous souffrons énormément de cet état d'esprit. On nous répète sans cesse que le FPR, parce qu'il dispose de la meilleure armée du monde et est soi-disant discipliné, ne peut pas commettre de massacres, si ce n'est en représailles. Nous en avons assez de ce langage.

Mme De Temmerman a dit qu'elle avait vu des gens ligotés tués par les Interahamwes. C'est faux ! Les Interahamwes coupent les têtes. C'est le FPR qui ligote des gens et qui les tue. Un officier Ougandais m'a également rapporté de nombreux témoignages. J'ai envoyé des responsables du FPR dans certaines régions et, quand ils sont revenus, ils m'ont raconté que des fosses communes y existaient et que les victimes avaient été tuées par les soldats du FPR.

Les corps avaient été déterrés la nuit pour cacher les preuves. Des fours crématoires fonctionnaient dans l'ancien parc national pour faire disparaître les corps. On les brûlait pendant la nuit. C'est le peuple rwandais qui détient les preuves. Le FPR ne veut pas d'une enquête.

En 1992, le Rwanda comptait 52 % de femmes. Aujourd'hui, cette proportion est de 70 %. Plus de 50 % d'entre elles sont veuves. Le FPR tue systématiquement depuis 1990. La commission d'enquête s'est rendue pendant seulement deux heures sur place et elle était accompagnée de membres du FPR. Est-ce là une véritable enquête ?

La situation est identique aujourd'hui au Zaïre. On cherche encore des preuves. Qu'on ne me parle pas de Banyamulenge! Ce sont des soldats du FPR. Comment pouvez-vous justifier qu'entre 1990 et 1992, 200 000 Rwandais aient été déplacés à partir de deux préfectures? Ils fuyaient le FPR. Et, en janvier 1993, il y avait un million de déplacés rwandais dans le pays.

Les Hutus ont été tués par le MRND, les Interahamwes et le FPR. Aujourd'hui, les gens disent que le FPR est un ange et que, parce que vous êtes hutu, vous êtes un tueur. Nous avons des preuves. Nous les avons envoyées au rapporteur spécial des Nations Unies et il nous a répondu. Nos amis, nos frères, ont été tués par le FPR qui continue à agir en toute impunité. On ferme les yeux. Les mines de diamant et de cobalt sont plus importantes que les Hutus. Je mets cela aussi sur le compte du racisme. Destexhe a écrit dans son article du 15 novembre 1996 qu'il fallait chasser les réfugiés des camps. Si on fait de l'humanitaire, on le fait jusqu'au bout.

Les preuves sont donc innombrables mais encore faut-il vouloir les entendre.

Les Rwandais étaient heureux de voir arriver une force internationale à laquelle participaient les Belges. Les gens ont été déçus par la suite car cette force ne faisait rien. Le climat anti-belge n'existait pas. Les Rwandais étaient conscients des liens historiques qui les liaient aux Belges. A part quelques extrémistes, ils ont été heureux de voir que les Belges remplaçaient les Français. Nous souhaitions la paix et soutenions toutes les ambassades qui tentaient de favoriser la mise en place des institutions de transition.

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).— Le 11 juillet 1994, durant le génocide, vous avez déclaré lors d'une conférence de presse que seuls des hommes politiques malhonnêtes appelaient ce conflit un conflit ethnique. Vous avez déclaré que le conflit ethnique a été introduit par les puissances coloniales, et principalement par les exploiteurs français et belges. Vous avez dit que les puissances coloniales ont semé la division ethnique.

Niez-vous le caractère nettement ethnique du génocide ?

M. Twagiramungo.— Le problème ethnique dans la vie sociale rwandaise est inévitable. Des politiciens, aux vues étroites, souhaitent que les dissensions entre Hutus et Tutsis persistent. Personnellement, je croyais que le rwandais avait atteint un niveau de civilisation qui permettait aux différentes ethnies de vivre ensemble. Malheureusement, il y a des gens qui ont soif de pouvoir. Habyarimana a fait un coup d'Etat en 1973. C'était, disait-il, pour éviter que

les Tutsis soient menacés. Il fallait un chef d'Etat fort pour protéger l'unité et la paix du pays. On peut se demander pourquoi il serait revenu sur sa décision. On avait acquis un équilibre ethnique. Déjà en '88 et '89, le retour des réfugiés avait été négocié. Après avoir déclaré que le Rwanda était trop petit pour les accueillir, le MRND a changé d'avis. On a accepté le principe des partis politiques mais les gens ont une mémoire et ils se sont souvenus des crimes qui avaient été commis avant l'arrivée des Allemands et des Belges.

L'affaire du Burundi est importante. Les pays occidentaux qui soutiennent le Tiers-Monde disent qu'il faut y organiser la démocratie. Au Burundi, le président a été élu par 63 % des voix, Hutus et Tutsis confondues.

Ensuite, les extrémistes ont décidé son assassinat en prétendant qu'un Hutu ne pouvait diriger le pays.

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).— Puis-je déduire de cette réponse que vous êtes convaincu qu'on a abusé du problème ethnique pour des raisons politiques, mais que l'élément ethnique a quand même joué un rôle important dans le génocide ?

M. Twagiramungo.— Je ne peux pas dire que l'élément ethnique n'ait pas joué dans les assassinats. J'ai perdu des membres de ma famille, tant du côté Hutu que Tutsi.

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).— Des témoins ont déclaré devant cette commission qu'après le 7 avril, des militaires recherchaient systématiquement les maisons des Tutsis et assassinaient leurs habitants.

M. Twagiramungo.— Je suis très sincère mais votre question suscite mon émotion. Les Hutus sont entrés dans les maisons des Tutsis pour les assassiner. Ils sont également entrés dans la maison des Hutus qui étaient des opposants. Des Tutsis ont également été tués par le FPR.

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).— Selon certains livres, votre parti n'approuvait pas votre candidature comme futur premier ministre. Pouvez-vous préciser ce point ? Dans quelle mesure votre candidature a-t-elle hypothéqué l'exécution des accords d'Arusha ? Comment se fait-il que, par la suite, vous soyez quand même devenu premier ministre et que vous ayez eu des problèmes après quelques mois ?

M. Twagiramungo.— Je n'ai pas voulu que mon nom figure dans les accords d'Arusha qui réunissaient tous les partis. En tant que président de parti, je ne pouvais pas influencer seul les négociations.

Le ministre des affaires étrangères a alors proposé de négocier avec le FPR pour nommer un ministre qui puisse conduire le gouvernement de transition à base élargie.

Les partis politiques n'ont pas voulu du candidat proposé mais le MDR croyait toujours qu'on pouvait imposer un premier ministre. Finalement, les autres partis, y compris le FPR et le MRND, m'ont choisi.

Ma fonction de premier ministre n'a pas duré longtemps pour des raisons évidentes. Si je m'étais tu, je serais toujours à Kigali, vivant dans le luxe. Mais je suis entré en politique pour un idéal et c'est pourquoi j'ai rejoins le FPR car je croyais fermement à la mise en place d'un gouvernement de paix.

En novembre et décembre 1994, j'ai fait des déclarations accusant l'armée du FPR de massacres répétés et de tortures. Le 8 décembre j'ai tout dénoncé et le vice président m'a répondu agressivement sur les ondes. Je n'ai pas voulu quitter le gouvernement pour cela. Cependant, des réunions interminables ont eu lieu en vue de préparer notre démission ou, comme vous l'appelez, notre limogeage. Le 28 au matin, nous avons rédigé des lettres de démission et avons été limogés par le parlement. J'ai quitté ce gouvernement sans regret parce que je ne sais pas mentir.

M. Destexhe (PRL-FDF).— Lorsque je consulte la revue de presse relative à vos publications, je m'aperçois que toutes vos déclarations ont un caractère opportuniste en fonction de la situation politique du Rwanda. Votre discours change selon que vous êtes opposant au président Habyarimana, premier ministre du Rwanda et, enfin, principal opposant au régime en place.

Pour la période où vous étiez un opposant au président Habyarimana, pouvez-vous me donner un exemple de déclaration où vous affirmez que le FPR tue systématiquement depuis 1990 ?

M. Twagiramungo.— Je ne crois pas que cela puisse être une question. Où mes déclarations sont-elles consignées ? Dans vos archives, dans celles du parlement, dans les journaux belges ?

J'ai précisé qu'une commission spéciale était allée au Rwanda afin d'enquêter sur le FPR. Pourquoi les organismes présents n'ont-ils pas dénoncé les crimes, notamment le vôtre, "Médecin sans frontières"?

M. Destexhe (PRL-FDF).—Est-ce que vous prétendez que des organismes tels Amnesty International, Human Rights Watch et Médecins sans frontières sont partiaux ?

M. Twagiramungo.— Oui.

M. Destexhe (PRL-FDF).— Durant la période où vous étiez premier ministre du FPR, vous avez nié les massacres. Dans des articles parus en octobre et décembre 1994 dans *La Libre Belgique*, vous déclarez qu'il y a moins d'exactions et lorsqu'on vous interroge sur les massacres, vous répondez que ce n'est pas vrai. De toute façon, vous minimisez les événements.

M. Twagiramungo.— J'ai accusé le FPR le 8 décembre et j'ai même signé des documents à ce sujet.

M. Destexhe (PRL-FDF).— Avez-vous ces documents?

- M. Twagiramungo.— Oui. Ils seront communiqués. Toutes mes déclarations n'ont pas été consignées dans les journaux belges.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Insinuez-vous que les journalistes du *Soir* et de *La Libre Belgique*, telles que Mme Cro et Mme Braeckman, soient partiaux ?
 - M. Twagiramungo.— Oui. Quand je lis ce qu'on écrit sur le Rwanda, je n'en reviens pas!
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Quand vous n'êtes plus premier ministre, vous vous déchaînez. Vous avez cité, en ce qui concerne les massacres du FRP, les chiffres de 250 000 morts en 1995, 500 000 morts en mai 1996 et, enfin, entre 600 000 et 1 000 000 de morts en juin 1996. Trouvez vous que ce soit cohérent avec vos déclarations de la période précédente ?

Subitement, vous découvrez qu'il y a des centaines de milliers de morts!

- M. Twagiramungo.— Je ne peux accepter vos assertions. Je ne suis pas venu ici pour être accusé par un sénateur.
- M. le Président.— Nous sommes là pour poser des questions, pas pour entamer des polémiques.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Il est curieux que le témoin s'aperçoive qu'il y a des centaines de milliers de morts seulement après avoir été démis de son mandat de premier ministre.
- M. Twagiramungo.— J'ai eu treize mois d'expérience au gouvernement avec le FPR. Quelle est votre expérience, monsieur Destexhe, au Rwanda, sur le terrain ? Moi, je parle de ce que je connais. Je n'ai effectivement pas fait de déclarations publiques car je les réservais au gouvernement.

J'ai publié des documents qui accusent le FPR. Je ne l'ai jamais ménagé.

- M. Destexhe (PRL-FDF).— Nous voudrions voir ces documents.
- M. Twagiramungo.— Ils existent, je vous les communiquerai. Et je maintiens les chiffres que j'ai avancés.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Vous avez transmis ces chiffres aux rapporteurs spéciaux de l'ONU sur les droits de l'homme. Ils ne sont repris dans aucun des rapports. Comment expliquez-vous cela ?
- M. Twagiramungo.— Ces gens ont des méthodes de travail qui visent surtout à consolider le gouvernements qui chancelle.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Selon vous les rapports sur les droits de l'homme des Nations Unies ne sont pas objectifs ? Vous ne répondez pas vraiment à nos questions.

- Mme Willame-Boonen (PSC).— N'entrons pas dans des controverses politiques, ce n'est pas le lieu.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— A chaque fois que j'aborde certains problèmes, il faut que des commissaires tentent de m'empêcher de poser des questions.
- M. Jonckheer (Ecolo).— Il avait été décidé que nous limiterions nos interrogations à la période 1990-1994 et que nous ne nous intéresserions pas à la situation actuelle.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Alors, il ne fallait pas laisser le témoin faire de long développements sur cette situation. Le président aurait dû l'interrompre.
- M. le Président.— Il serait sage que nous nous en tenions aux conventions qui lient les membres de la commission sur les sujets à aborder. Les témoins ne sont pas liés par elles.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Quelle est l'opinion du témoin sur le rôle joué par l'Internationale démocrate chrétienne entre 1990 et 1994 au Rwanda ?
- M. Twagiramungo.— Je suis Rwandais, je serai peut être un jour Belge. En tant que Rwandais, je crois que mettre en cause systématiquement l'IDC, les chrétiens et les Pères blancs relèvent d'une tentative de confusion totale. Nous sommes très fatigués de ces propos. Le rôle de l'IDC ne concerne en rien l'Etat Rwandais.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Vous avez pourtant fait des déclarations extrêmement critiques contre l'IDC ?
- M. Twagiramungo.— Cela ne concerne en rien cette commission. Quel rapport y a-t-il avec les Casques bleus ?
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Ce n'est pas à vous de décider ce qui nous intéresse. Le rôle de l'IDC durant cette période fait partie de nos préoccupations. Dans votre article de 1994 vous dites que l'IDC doit assumer ses responsabilités.
- M. Twagiramungo.— C'est un article que j'ai signé?
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Il s'agit d'une entrevue parue dans *La Libre Belgique* le 12 septembre 1994.
- M. Twagiramungo.— Il faut cesser de confondre les institutions et les personnes, l'IDC et les chrétiens.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Vous n'avez pas l'air de vous souvenir, ni d'avoir envie de répondre aux questions. Je transmettrai l'interview à mes collègues.

Le discours de Léon Mugezera n'est-il pas un indice, une preuve qu'il y avait une planification du génocide ?

- M. Twagiramungo.— C'est un indice de détermination, pas de planification. J'ai déjà expliqué qu'il y a bien préparation du massacre des opposants, parmi lesquels des Tutsis. Ce discours parle de l'extermination des complices, donc des opposants dont je faisais partie.
- M. Destexhe (PRL-FDF).— Vous dites aujourd'hui que vous savez qui est Jean-Pierre. Pourquoi l'an passé, quand je vous ai posé la même question, m'avez-vous dit ne pas le connaître ?
- M. Twagiramungo.— Vous m'avez posé cette question un soir par téléphone après être revenu de New York. Je vous ai dit que c'était moi qui avait fourni des informations sur Jean-Pierre, que je connaissais quelqu'un aux affaires étrangères mais que je n'avais pas vu Jean-Pierre. Je ne puis dire que je ne connais pas Jean-Pierre. J'étais la source de l'information à son sujet pour l'ONU
- M. Twagiramungo.— Le FPR s'est lancé dans la politique avec un plan précis, pas à l'africaine. Ils ont des conseillers et ils ont une méthode pour accueillir les journalistes à Kigali. Tous sont logés dans un même bâtiment et sont accompagnés, lors de chaque sortie, par un militaire, sous prétexte de sécurité. Il y a donc manipulation, également des ONG. Il est quand même curieux que le gouvernement que je dirigeais n'ait pas été condamné par l'enquête. C'était le résultat d'une mise en scène diplomatique.

Avec le FPR, nous avions des différends au sujet des massacres commis depuis 1994 mais aussi sur notre façon de gouverner. Je considère que le FPR a des alliés à l'extérieur, ce qui fait aujourd'hui sa force. Il se base sur un réseau international englobant des décideurs et des média. Je sais comment il fait mais je ne vous le dirai pas ici.

- M. Caluwé (CVP).— Ce réseau international comprend-il aussi la Belgique.
- M. Twagiramungo.— La Belgique ? Mon Dieu! Un ministre d'Etat est intervenu pour qu'une livraison d'armes nous soit refusée. Le FPR a un bureau à Uccle et on m'a dit qu'il avait distribué des médailles.
- M. Caluwé (CVP).— A qui?
- M. Twagiramungo.— Ceux qui en ont reçu se reconnaîtront. Des journalistes auraient aussi été décorés. Je ne sais pas si c'est pour services rendus. J'ai appris que le sénateur Destexhe s'est rendu à l'ambassade et qu'il avait reçu une médaille. J'ai vérifié et, en fait, il a reçu une plaquette, en diamants, en cuivre ou en bois, je ne sais pas.

Le sénateur a le droit de choisir ses amis. S'il veut être l'ami du gouvernement rwandais, c'est bien.

- M. Verhofstadt (VLD).— Vous rappelez-vous si le blindé qui vous a sauvé était bangladais ou belge ?
 - M. Twagiramungo.— Ce n'était pas un blindé belge. C'était un blindé blanc APC.
- M. Verhofstadt (VLD).— C'est le seul blindé qui ait été activé pour intervenir. Etait-il là pour sauver les Bangladais ?
- M. Twagiramungo.— J'ai d'abord contacté un ambassadeur qui m'a dit de me débrouiller tout seul. En 1494, l'ambassadeur américain m'a raconté que c'était lui qui avait contacté le général Dallaire afin de lui demander de venir me chercher. Le blindé était un véhicule sur roues piloté par des Bangladais. Il était en fait plein de Bangladais qui voulaient se sauver eux-mêmes.
- Le 21, j'ai quitté la MINUAR avec un blindé belge pour éviter la curiosité des gens. J'ai été conduit jusqu'à l'aéroport et, pour monter à bord de l'avion qui devait transporter 250 Bangladais en fuite, j'ai été enveloppé dans une bâche. J'ai donc été embarqué comme une marchandise.
 - M. Verhofstadt (VLD).— Qui est l'ambassadeur qui vous a refusé son assistance ?
- M Twagiramungo.— C'est toute une histoire. Il m'a dit qu'il ne pouvait pas m'être utile car il n'avait plus le contingent Leron.
- M. Verhofstadt (VLD).— C'est donc l'ambassadeur de France. J'ai été frappé par vos réponses au sujet de Jean-Pierre. Je suppose que vous ne téléphoniez pas tous les jours à Booh Booh ou à Dallaire pour leur signaler qu'un simple membre des Interahamwes voulait leur transmettre des informations, qui se sont révélées extrêmement importantes. C'est grâce à votre initiative que Jean-Pierre a été mis en contact avec la MINUAR. Pourtant, vous semblez le minimiser.
- M. Twagiramungo.— Une fois par semaine, j'avais une discussion avec Booh Booh concernant la mise en place des accords d'Arusha. La personne venue me voir était du même quartier que Jean-Pierre qui insistait énormément pour quitter le pays.

Avant de quitter le Rwanda il fallait que Jean-Pierre fasse des révélations.

- M. Verhofstadt (VLD).— C'est le seul contact que vous avez eu ?
- M. Twagiramungo.— Dallaire avait enquêté sur les révélations de Jean-Pierre. il m'a dit qu'il avait trouvé les caches d'armes mais qu'il n'avait pas reçu l'autorisation pour évacuer Jean-Pierre. J'ai demandé que Dallaire fasse un second rapport, mais il ne l'a pas fait.
- M. Mahoux (PS).— Après ce second contact indirect, vous ne savez pas ce qu'est devenu Jean-Pierre ?

- M. Twagiramungo.— J'ai essayé de le savoir via la personne qui m'avait mis en contact avec Jean-Pierre.
- M. Verhofstadt (VLD).— Peut-on connaître le nom de cette personnes. Souhaitez-vous un huis clos ?
- M. Twagiramungo.— Non, il a été tué.
- M. Verhofstadt (VLD).— J'ai lu beaucoup sur le MDR. Habyarimana a tenté de créer des divisions à l'intérieur des partis politiques et surtout du vôtre. Peut-on dire qu'il a tenté de fomenter des dissensions pour saboter les accords d'Arusha?
- M. Twagiramungo.— Oui, c'est une évidence. Un élément important, c'est la crainte du partage du pouvoir. Le président voulait créer une minorité de blocage pour empêcher d'être éventuellement démis de ses fonctions. Il a recherché cette minorité de blocage par tous les moyens. Des publications circulaient à Kigali faisant mention de scénarios de résistance du FPR. Des opposants ont donné des conférences pour combattre Habyarimana. La division des partis politiques voulue par le président a accéléré les tensions et créé un climat propice à la reprise des combats.
- M. Verhofstadt (VLD).— Vous pensez que le président voulait saboter les accords d'Arusha?
- M. Twagiramungo.— Un dictateur tient au pouvoir. La division au sein des partis politiques était le seul moyen qu'il avait trouvé. Il est anormal de contredire ce que l'on a signé.
 - M. Caluwé (CVP).— Fin '94, subsistait seul le problème du CDR?
- M. Twagiramungo.— Non. Des gens insistaient pour que le CDR entre dans le gouvernement, mais le MRND voulait tirer la couverture de son côté. Rien n'était simple.
- M. Verhofstadt (VLD).— On a dit que le génocide était une réaction à la reprise de la guerre. Est-ce votre avis ?
- M. Twagiramungo.— Ce n'est pas mon point de vue. C'est une position de faiblesse. La guerre se fait entre militaires. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu génocide, je conteste qu'il y aurait eu planification d'un génocide sur base ethnique.
- M. Verhofstadt (VLD).— Ce n'est pas l'avis de Jean-Pierre, mais vous ne saviez sans doute pas ce qu'il allait dire à Dallaire.
- M. Twagiramungo.— Il faudrait savoir qui est Jean-Pierre et ce qu'il entend par planification.

Pensez-vous réellement que des officiers d'une ethnie aient dû planifier le meurtre de leur propre famille ? On ne souhaite pas la mort de son frère. Or il y avait des Tutsis au niveau

décisionnel des Interahamwes. Comment Kapiga aurait-il du planifier la mort de mon grand frère et Ngirumpatse l'assassinat de son neveu et de toute la famille de celui-ci ? C'est impensable.

Le président du MRND aurait donc aussi planifié l'assassinat de son neveu et de toute sa famille. C'est là que se trouve le dilemme : comment peut-on imaginer que des gens planifient l'extermination de leur propre famille.

M. Verhofstadt (VLD).— Des officiers belges de renseignements ont fourni des informations à la MINUAR et aux services de renseignements en Belgique au sujet de réunions auxquelles participaient les personnes que vous citez.

Je crois que vous devriez prendre connaissance des documents des services militaires de renseignements au sujet de ces réunions.

- M. Twagiramungo.— Pourquoi. ne me l'ont-ils pas signalé ? Comment des personnes de la Communauté internationale au courant d'un plan d'extermination peuvent-elles attendre que les gens s'entre-tuent à la machette sans rien dire ? Ce n'est pas normal. J'étais directement concerné et s'il y avait eu effectivement un plan, je ne crois pas que j'aurais été épargné.
- M. Verhofstadt (VLD).— Quelle est votre position par rapport à l'intervention de la France connue sous le nom d'opération Turquoise de juin 1994 ?
- M. Twagiramungo.— L'opération Turquoise s'est déroulée au Rwanda pendant que j'étais à Bruxelles. J'en ai pris connaissance dans le but de sauver les réfugiés qui se trouvaient dans ma préfecture. Cet objectif a été réalisé mais j'ai néanmoins toujours critiqué cette opération. D'une part parce qu'elle visait à protéger les responsables du génocide et, d'autre part parce qu'elle n'a pas réussi à protéger l'ensemble de la région concernée.
- M. Verhofstadt (VLD).— Je voudrais vous lire un extrait d'un rapport d'un de nos officiers de renseignements, rapport qui date du 2 mars 1994. Ce rapport précise que, selon notre collaborateur auprès du MRND, ce parti a mis sur pied un plan global pour que, en cas d'attaque du FPR, tous les Tutsi de Kigali soient tués. Ce plan indique également les quartiers où les Tutsis sont présents.

Si un officier belge sait cela, comment se peut-il que les responsables politiques rwandais, sur place, ne le savent pas ? Ces responsables le savaient-ils, le niaient-ils ou ne voulaient-ils pas le dire ?

- M. Twagiramungo.— En toute sincérité, je sais qu'il y a eu des incidents graves dont notamment les 47 personnes tuées dans la zone de Kiziguro. Le climat de violence était également très perceptible mais quant à avoir des documents, ni Mme Agathe ni moi-même n'en avons reçu.
- M. Verhofstadt (VLD).— Mme Agathe avait des documents. C'est elle qui a parlé d'un plan machiavélique.

- M. le Président.— On parle peut-être de nuance. Dans les documents on parle surtout de plan machiavélique de déstabilisation.
 - M. Verhofstadt (VLD).— Par deux fois on y ajoute : "aux fins d'exterminer les Tutsis".

Je relève aussi, M. le premier ministre que vous êtes cité dans le télex 41 du 20 janvier qui nous indique : "Ils avaient tous peur d'un plan de déstabilisation générale". Le télex 45 précise aussi que dans le cadre du plan de déstabilisation les interahmwes se voient confier la tâche de repérer les Tutsis.

Compte tenu de cela, comment est-ce possible que vous ne saviez pas qu'il y avait des réunions au siège même du MRND et au niveau des Interahamwes ?

- M. Twagiramungo.— Les réunions des Interahamwes se faisaient dans les quartiers.
- M. Verhofstadt (VLD).— Je ne parle pas de ces réunions je parle des chefs.
- M. Twagiramungo.— S'il y avait des réunions secrètes, nous n'y étions pas associés.

Je continue à ne pas pouvoir imaginer que ceux qui ont eu connaissance des plans d'extermination ne les aient pas révélés à leur propre parents.

M. Hostekint (SP) (en néerlandais).— Vous avez été premier ministre tant sous le régime du président Habyarimana que sous celui du FPR. Au début de 1994, vous paraissiez avoir perdu confiance dans l'exécution des accords d'Arusha. Néanmoins, vous avez communiqué la composition de votre gouvernement le 18 mars. Ce dernier n'est jamais entré en fonctions. En juillet, vous êtes devenu premier ministre sous le FPR. Vous avez déclaré que vous reprendriez l'exécution des accords d'Arusha. A cette époque, croyiez-vous encore à l'exécution des accords d'Arusha ou aviez-vous peut-être d'autres intentions, devenir président du Rwanda par exemple ?

En octobre 1994, vous étiez en visite officielle en Belgique et vous avez été reçu, entre autres, par la commission des affaires étrangères du Sénat! Après la réunion, vous avez déclaré, lors d'une conférence de presse, que vous transmettriez une liste d'assassins rwandais résidant à ce moment-là en Belgique. Avez-vous entre-temps transmis cette liste au gouvernement ou au président de la commission? Dans la négative, disposez-vous encore de cette liste?

Votre maison a été surveillée par une escorte de Bangladais. Cette escorte a-t-elle été supprimée dans la nuit du 6 au 7 avril ?

M. Twagiramungo.— En ce qui concerne la liste, vous avez eu raison de dire que je n'ai plus l'autorité pour l'élaborer mais, même à ce moment-là, je ne pense pas que j'étais la personne indiquée pour le faire.

Cette liste a pourtant bien été établie et les ambassadeurs en ont eu communication.

- M. Verhofstadt (VLD).— Vous parlez bien des ambassadeurs au Rwanda, y compris l'ambassadeur belge ?
- M. Twagiramungo.— Oui. Il s'agissait d'une liste de 400 noms à propos de laquelle nous avions beaucoup d'appréhension. Cette liste avait été estampillée par le ministère de la justice et a été distribuée avant d'avoir été discutée au sein du Conseil des ministres et sans que nous sachions comment elle avait été établie.

Je ne pouvais pas établir de liste parallèle.

- M. Hostekint (SP) (en néerlandais).— Il s'agit quand même de la liste que vous avez mentionnée lors de l'entretien au Sénat et qui a été transmise aux autorités belges par l'intermédiaire des canaux officiels ?
 - M. Twagiramungo.— Cette liste a été modifiée à de nombreuses reprises.
- M. Hostekint (SP) (en néerlandais).— Je voudrais que cette liste soit demandée auprès des services des affaires étrangères.

Le soir où l'avion présidentiel a été abattu, la MINUAR a lancé, vers 22 heures, l'ordre de suspendre toutes les escortes et surveillances occasionnelles et permanentes, y comprise celle du premier ministre Agathe. Quelques heures plus tard, l'ordre a été donné d'escorter Mme Agathe. Est-ce que les Bangladais ont quitté votre résidence après 22 heures ?

- M. Twagiramungo.— Je ne suis pas au courant de cet ordre. Après l'accident de l'avion, vers 4 h 45 m., les Bangladais se sont agités et sont venus se cacher dans la maison.
 - M. Hostekint (SP) (en néerlandais).— Ils sont donc restés toute la nuit.
- M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).— Ne devons nous pas faire une distinction entre la surveillance statique et les escortes ?
- M. Hostekint (SP) (en néerlandais).— Je pensais que le lieutenant colonel De Loecker et le colonel Balais avaient répondu que tant la surveillance que les escortes avaient été supprimées.

La deuxième question que je voudrais poser à M. Twagiramungo est celle de savoir s'il croyait à l'exécution des accords d'Arusha et s'il avait l'ambition de devenir président ?

M. Twagiramungo.— Nous avons accordé foi aux accords d'Arusha. Ils devaient apporter la démocratie, la justice, l'état de droit qui allaient permettre aux Rwandais de vivre ensemble.

En tant que premier ministre, j'ai cru aux accords d'Arusha mais, j'ai commencé à douter quand on a commencé à les manipuler, quand on a nommé un vice président, non prévu dans les accords, quand on a nommé des militaires parlementaires et quand on a partagé les sièges

du MRND et d'autres partis avec le FPR. Les accords d'Arusha ont joué le rôle d'une Constitution pour le gouvernement. Avec le dernier remaniement, je crois que ce n'est plus le cas.

On dit ce qu'on veut de mes ambitions mais je n'ai jamais eu la prétention de devenir président. Je fonctionnais dans le cadre de mon parti.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).— J'avais huit questions mais je n'en poserai que deux (sourires) J'ai du mal à vous situer. Votre curriculum vitae est fort dramatique.

Ma première question porte sur les accords d'Arusha. La lettre de l'IDC du 9 mars 1994 au Cabinet de la défense nationale en Belgique évoque deux blocages politiques des accords d'Arusha. Tout d'abord, il y a le FPR qui n'a pas approuvé le compromis politique du 27 février 1994. En suite, on vous reproche de jouer un jeu personnel. Un an avant les accords d'Arusha, vous êtes mis en minorité par le congrès de votre parti. Comment expliquer que, dans l'accord proprement dit, votre nom soit mentionné comme futur premier ministre ? Etait-ce la raison principale de ne pas accepter les accords ?

Ma deuxième question porte sur le génocide. Je ne comprends pas pourquoi vous déclarez que la planification du génocide serait une honte pour votre peuple. Ou bien ce génocide a été planifié et alors les initiateurs en sont responsables, ou bien il s'est produit spontanément et c'est la population du Rwanda qui porte la responsabilité. Contestez-vous que le génocide ait été organisé? Dans le document "plate-forme politique" de mars 1996, vous écrivez vous-même à la page 19 dans une analyse de la situation au Rwanda qu'il existait dès 1992 un plan machiavélique visant à plonger le pays systématiquement dans la guerre, et qu'on lançait des appels pour abattre l'ennemi et procéder à un massacre planifié. Pourquoi relativisez-vous aujourd'hui cette analyse équilibrée de mars 1996?

M. Twagiramungo.— Il n'y a pas eu de planification d'un génocide systématique des Tutsis mais il y avait une tension qui indiquait qu'une catastrophe pouvait survenir En fait, il y avait un plan pour exterminer les gens de l'opposition dont les Tutsis faisaient partie. Je ne nie pas que les Tutsis aient payé un tribut plus lourd.

Les documents du FPR et les miens en témoignent.

Dans la lettre que vous citez, vous dites qu'il y avait des éléments qui ont causé l'échec des accords d'Arusha. J'étais un de ces éléments, aux yeux de certains mais je respectais les statuts de mon parti et il fallait convoquer un congrès.

Comment voulez-vous que tous les partis d'opposition aient accepté que je sois devenu le premier ministre ? Cette information n'est donc pas exacte. Les gens ne peuvent pas se nommer eux-mêmes premier ministre. Si mon nom a été placé là, c'est par hasard.

Mme Bribosia-Picard (PSC).— Quel est votre sentiment sur les auteurs et les commanditaires de l'attentat contre l'avion présidentiel ?

M. Twagiramungo.— Il existe plusieurs hypothèses mettant en cause, soit le FPR, soit les extrémistes. A huis clos, je pourrai vous donner certaines indications.

Je constate que trois Français ont été tués et que la France n'a jamais demandé une enquête.

Le gouvernement burundais et la famille d'Habyarimana ont fait une demande d'enquête mais elle est restée sans suite. On a répondu qu'Habyarimana n'était pas plus important que toutes les autres victimes. Je suis d'accord, mais il faut quand même tenir compte de la dimension étatique. Je ne peux pas faire le procès des auteurs de l'attentat. Je constate que le crime n'a pas profité aux extrémistes.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais).— Vous avez déclaré que durant la période avant le génocide, de nombreux Rwandais éminents ont été assassinés. Avez-vous une idée quand aux responsables ?

Notre commission a été invitée par le gouvernement rwandais à se rendre sur place. Je me pose des tas de questions à ce sujet. Que pensez-vous de cette invitation ?

M. Twagiramungo.— Les dossiers concernant les assassinats de MM. Gabyisi et Gatabazi ont été transmis au parquet mais aucune conclusion n'a été établie. J'ai posé la question au ministre de la justice, une semaine avant sa mort, et il m'a répondu que les dossiers avaient été volés en juillet 1994. Faute de preuve, je ne puis déterminer l'identité des criminels.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais).— Est-ce que, durant la période où vous étiez premier ministre, vous n'avez jamais fais enquêter sur ces attentats? Des membres de votre parti étaient quand même concernés?

M. Twagiramungo.— Concernant le dossier de M. Gabyisi, nous avons approché l'ambassade américaine pour que le FBI intervienne mais aucune suite n'a été donnée. Le gouvernement actuel ne s'occupe pas de ces dossiers. Dans le cadre de mon parti, je continue toutefois les démarches.

En ce qui concerne l'invitation du gouvernement rwandais à la commission, je n'ai pas compris les raison de cette invitation.

Si le gouvernement rwandais invite une commission comme celle-ci, c'est incompréhensible parce que ce gouvernement est souverain ou alors, il y a anguille sous roche.

Un "plan" vous attend. On vous expliquera ce que les Hutus ont fait contre les Tutsis. Je connais ce genre de langage. Les rescapés n'ont plus rien et il ne faut pas les utiliser pour que les décisions changent ici. Il suffit de déléguer deux ou trois sénateurs pour connaître les intentions du gouvernement rwandais.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais).— Y-a-t-il, selon vous, encore beaucoup de documents sur place ? Que pourrions-nous aller examiner sur place ?

M. Twagiramungo.— Les gens qui ont quitté le Rwanda ne sont pas partis avec tous les documents, néanmoins beaucoup de documents ont disparu, notamment à la défense.

Demandez les documents relatifs à l'assassinat du président et menez votre enquête. Vous nous rendrez un grand service.

- M. Hostekint (SP) (en néerlandais).— Après l'attentat contre l'avion présidentiel, le gouvernement et la justice belges ont adressé plusieurs requêtes au gouvernement rwandais afin de pouvoir examiner les débris de l'appareil. Vous étiez premier ministre de juillet 1994 à août 1995. Pourquoi votre gouvernement jamais autorisé cette enquête ?
- M. Twagiramungo.— C'est une question délicate qui concerne la sécurité. Le ministre de la défense supervise la sécurité. Il est également vice-premier ministre. Je ne me souviens pas de la lettre dont vous parlez ou d'avoir rencontré l'ambassadeur de Belgique. Je ne sais pas où sont cachés les débris de l'avion. Il est tombé dans la résidence d'Habyarimana qu'occupe actuellement le président en poste.
- M. Hostekint (SP) (en néerlandais).— De qui fallait-il garantir la sécurité ? Des personnes qui devaient effectuer l'enquête à Kigali ? Pourquoi n'a-t-on jamais accédé aux requêtes officielles du gouvernement et de la justice belges, requêtes dont vous devez quand même être informé ?
- M. Twagiramungo.— Je n'ai reçu aucune demande en tant que premier ministre. Si l'affaire était délicate, on l'a sans doute confiée aux militaires. Cette lettre aura été transmise aux services de sécurité.
- M. Caluwé (CVP) (en néerlandais).— Combien de conseils de ministres avez-vous présidés ?
- M. Twagiramungo.— Les accords de paix d'Arusha dépouillaient le président Habyarimana de tout pouvoir au profit de son premier ministre. Cela ne s'est pas produit dans la réalité.

Des réunions de conseils de ministres se tenaient les mardi et vendredi de chaque semaine. Personnellement, j'ai dû présider deux réunions. Il n'existait plus aucun pouvoir décisionnel au Rwanda, à cette époque. Le premier ministre convoquait les autres ministres mais, seuls ceux de l'opposition venaient.

- M. le président.— Nous vous proposons de tenir une réunion à huis clos, cet après-midi, vers 15 h 30 m.
- M. Twagiramungo.— J'y suis disposé.
- M. Mahoux (PS).— Avez-vous été en rapport avec le CLADHO ou avec ses représentants ? Avec l'association des fondateurs de la paix ?
 - M. Twagiramungo.— Non. Je rencontrais seulement M. Kubiko.

M. Mahoux (PS).— Le 13 décembre 1993, le CLADHO signale une escalade de la violence politique et ethnique due à un plan machiavélique de certaines autorités civiles et militaires et une propagande fasciste de certains médias à la solde du pouvoir.

Quelle est votre interprétation de cette information ?

- M. Twagiramungo.— Elle contient une certaine vérité. Parler de l'extermination des Tutsis est trop bref. Il faut comprendre l'atmosphère générale qui régnait au Rwanda.
 - M. Mahoux (PS).— Vous soutenez qu'il y avait aussi une volonté d'assassiner les Hutus ?
- M. Twagiramungo. Je voudrais que mes propos soient clairs. Dès le début, j'ai dit qu'il n'y a pas eu de plan d'extermination des Tutsis seuls.
- M. Mahoux (PS).— Voulez-vous dire qu'il existait un plan d'extermination des Tutsis et un plan visant au meurtre des opposants hutus ?
 - M. Twagiramungo.— Je ne suis pas d'accord du tout avec cela.
 - M. Mahoux (PS).— Pour vous, il y avait donc un seul plan avec deux volets?
- M. Twagiramungo.— Bien entendu. Si je prend l'exemple des membres du parti libéral, il fallait être membre de ce parti avant d'être Tutsi. En outre, à partir du 7 mars, on a tué systématiquement des familles entières. Les enfants n'appartenaient tout de même pas à un parti!
- La réunion publique est close à 14 h 20 m.